



Formulaire d'inscription pour la saison 2019-2020

NOM : PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

TEL : MAIL :

Certificat médical Questionnaire santé Photo Demande licence Règlement Montant du chèque

Je Soussigné(e)

- Déclare avoir été informé(e) que l'UAS sera amené à stocker mes données personnelles dans le cadre de l'adhésion à la section.
- Autorise l'UAS à me transmettre des informations par courriers, mails et sms.
- Déclare avoir été informé(e) de mon droit d'accès et de rectification des informations ainsi collectées qui feront l'objet d'un traitement informatique (art. 32, loi n° 78-17 du 06/01/1978). Ce droit d'accès s'exerce auprès du secrétariat du club.
- Autorise les responsables à mettre en œuvre en cas d'urgence les traitements et interventions qui peuvent être reconnus médicalement nécessaires
- Autorise la section à publier à titre gracieux, sur tout support d'information, des photos ou vidéos de mon enfant ou de moi-même lorsque cette publication est faite sous le label de la section et a pour but une illustration directe de son activité (bulletin d'information, site internet du club, etc...)
- Déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de la section ainsi que celui de l'UAS
- Déclare avoir été informé(e) de l'intérêt de souscrire un contrat d'assurance « individuelle accident » (Art. L 321-1 Sport)
- Dégage la responsabilité du club pour tout accident qui pourrait survenir en dehors du lieu d'activité et au cours des déplacements

Lu et approuvé
(Mention manuscrite)

Signature de l'adhérent
(Représentant légal pour les enfants de moins de 18 ans)

Date : ... / ... / ...

Réservé à usage interne de la section

Paiement par chèque :

Emetteur : _____

Banque : _____

Date d'encaissement

Numéro _____

Montant _____

Date d'encaissement

Numéro _____

Montant _____

Paiement en espèces:

Date : _____

Montant : _____

Date d'encaissement

Numéro _____

Montant _____

RAPPEL : *Le certificat médical est obligatoire pour la pratique d'une activité sportive et en particulier pour l'obtention d'une licence sportive (cour d'appel de Grenoble 26/08/1987, RG n°2711/85 ; Cour d'appel de Versailles 21/03/1990 RG n°7335/88). Il doit être délivré depuis moins de 3 mois et être postérieur au 1^{er} juillet de l'année en cours.*

LA COTISATION EST ANNUELLE ET REPUTEE ACQUISE, POUR LES NOUVEAUX ADHERENTS, APRES UNE SEANCE D'ESSAI. LE BUDGET DE LA SECTION ETANT ETABLI SUIVANT CE PRINCIPE, **AUCUN REMBOURSEMENT NE POURRA ETRE EFFECTUE.**

MOYENS DE PAIEMENT : seuls les chèques bancaires et les P@ss+ sont acceptés.

Les chèques des CE ou les P@ss+ sont acceptés jusqu'au 15 décembre 2019, sous réserve de remise lors de l'inscription d'un chèque de caution de montant équivalent. Ce chèque sera rendu en échange du chèque du CE ou du P@ss+.

Païement possible en 3 chèques remis lors de l'inscription et qui seront mis en banque en septembre, octobre et novembre.

Extrait du règlement intérieur de l'UAS St Cloud

- 1) L'adhésion à l'U.A.S. implique l'approbation des Statuts du Club, de son règlement et de celui de la section. Elle implique des droits et des devoirs.
- 2) L'adhésion n'est effective qu'après présentation d'un certificat médical (mentionnant le sport pratiqué), et du règlement de la cotisation.
- 3) Aucun enfant mineur ne sera inscrit sans autorisation parentale (ou de son représentant légal).
- 4) La responsabilité du Club n'est engagée que lorsque les parents ou le représentant légal ont confié l'enfant à l'animateur responsable du cours, sur le lieu d'entraînement ou de convocation pour une compétition, ou s'ils ont signé une décharge.
- 5) L'UAS décline toute responsabilité en cas de vol de biens ou d'effets personnels pendant les entraînements.
- 6) L'absence d'un animateur entraînant l'annulation des cours sera annoncée par voie d'affiche sur le lieu d'entraînement, sauf cas de force majeure.
- 7) Après la fin des cours, lorsque les enfants quittent les vestiaires ou les lieux d'entraînement, ils se trouvent alors placés sous l'entière responsabilité des parents.
- 8) L'absence répétée, non justifiée d'un enfant fera l'objet d'une information aux parents ou au représentant légal.
- 9) Une bonne tenue, le respect des personnes et du matériel sont de règle au sein du Club. Tout membre se faisant remarquer par une mauvaise conduite ou des propos incorrects, lors des entraînements ou des déplacements, pourra être exclu temporairement ou définitivement de la section, ou du Club.
- 10) En cas d'accident (hors déplacement), il sera fait appel aux services d'urgence et l'adhérent accidenté sera conduit à l'hôpital.
- 11) Le club se réserve le droit de modifier ou d'annuler les jours, horaires et lieux d'entraînements en fonction du nombre d'inscrits sur les créneaux concernés.

RAPPEL : l'UAS SAINT-CLOUD (et ses différentes sections) est une association sans but lucratif et fonctionne sous le régime de la loi de 1901. Ses ressources sont essentiellement constituées des recettes venant des cotisations des adhérents et des subventions allouées par la municipalité de Saint-Cloud et la direction départementale de la Jeunesse et des Sports.

Son fonctionnement est assuré par des bénévoles ; l'encadrement technique est effectué par des moniteurs diplômés, tous salariés et sous contrat avec l'association.

Ses dépenses sont constituées pour plus de 80% par les salaires des moniteurs.

Aucun pratiquant ne sera autorisé à monter sur le tatami sans certificat médical

Lieux

Gymnase GOUNOD
6 ter, rue Gounod
92210 Saint-Cloud

Gymnase DASSAULT
215, Bd de la République
92210 Saint-Cloud

Horaires

Prévoyez 15 minutes avant le cours pour vous changer

Lundi	AK1	21 h	22 h 30	Tous niveaux	Gymnase GOUNOD
Mardi	AK6	18 h 00	19 h 15	Enfants 6/9 ans ⁽¹⁾ + de 10 ans et jusqu'à 16 ans ⁽¹⁾	Gymnase GOUNOD
	AK7	18 h 00	20 h 15		
Mercredi	AK2	19 h 30	21h00	+ 13 ans / Adultes	Gymnase GOUNOD
	AK3	21h00	22 h 00	Adultes	
Vendredi	AK4	19 h 45	21 h 00	+ 13 ans / Adultes Adultes	Gymnase DASSAULT
	AK5	21 h 00	22 h 00		

¹ Cours commun pour tous les enfants et les jeunes, fin pour les plus jeunes à 19h15 et à 20h15 pour les plus grands. Les grands qui ne peuvent être là à 18h00 arrivent aussitôt qu'ils le peuvent.

Cotisations

	Inscription annuelle	
	Saint-Cloud	Hors Saint-Cloud
Moins de 13 ans	170	200
De 13 à 18 ans (1 à 3 cours)	240	270
Plus de 18 ans (1 à 3 cours)	270	310
Plus de 18 ans déjà licencié hors UAS (1 cours / semaine)	170	

Licence FFAB option d'assurance standard incluse	26€ pour les moins de 13 ans au 01/07/2019 36€ pour les autres (à ajouter à votre cotisation et à régler au club qui demandera la licence à la FFAB)
---	--

Les familles adhérentes (au moins deux adhérents) bénéficient de 15% de réduction sur la cotisation totale de la famille (hors coût de la licence). **Chèque à l'ordre de : UAS Saint-Cloud Aïkido**

Contact et Préinscription

Emmanuel Gonzalez (Tél.: 06 64 02 11 96)
aikidosaintcloud92@gmail.com